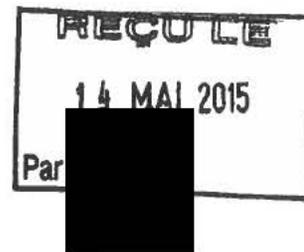


La procureur en chef  
Maître Sonia LeBel



Montréal, le 14 mai 2015

Madame,

La présente donne suite à votre demande du 4 mai 2015 de vous produire une déclaration assermentée à la suite de mon envoi du 29 avril 2015.

C'est à la suite de votre dernière lettre que je prenais connaissance pour la première fois des documents que la commission a déposé sur son site internet. Avant, je m'informais via quelques écoutes télévisées, journaux et discussions avec des collègues de travail.

Cela ne vous surprendra pas que ma lecture de vos documents m'ait obligé à une réflexion beaucoup plus avancée, compte tenu des propos qui y sont énoncés par rapport à des prétendus interventions de ma part dans le dossier de la Ville de Montréal. Les informations qui ont retenu mon attention sont celles déposées par M. Charles Meunier, Pierre Lavallée, Michel Lalonde et Bernard Trépanier.

Je me présente : Yvon Tourigny

1) Diplôme :

- a. Diplômé en génie civil de Laval, Québec
- b. Diplômé de 2eme cycle en administration au HEC de Montréal

2) Carrière

- a. À l'emploi du ministère des Transports du Québec de 1972 à juin 2000
- b. 1972-1983 : Professionnel à la direction des laboratoires et à la construction des infrastructures, Montérégie-Montréal.
- c. 1984-1986 : Intérim de cadre 4, secteur construction.
- d. 1986-1988 : Cadre 4 et 3, direction régionale Montérégie et direction responsable du secteur centre du Québec.
- e. 1988-1993 : Directeur régional Montérégie cadre 2
- f. 1993-1998 : Administrateur d'état, sous-ministre adjoint et directeur général du grand Montréal.
- g. 1998-2000 : Administrateur d'état, sous-ministre adjoint et directeur général de la planification et de la sécurité en transports.

3) Engagé par BPR de juillet 2000 à juin 2014

- a. 2000-2006 : Créer le département transports chez BPR dans l'ensemble du Québec et le diriger. Avec une exception demandée par le Président "Sans le transport sous la direction de la Ville de Montréal, car il veut bâtir le développement de la ville sur la compétence eau". État du département en 2006 : Revenus: 20M\$ et 150 employés dans 10 bureaux.
- b. 2006-2013 : PDG infrastructure pour le Québec mais sans la Ville de Montréal qui est développée par M. Charles Meunier et M. Pierre Lavallée. État du département en 2013 : Revenus : 84M\$ et 578 employés dans 26 bureaux.
- c. 2013-2014 : Adjoint au Président de la compagnie.

Vous comprendrez donc que j'avais autres choses à faire que de m'occuper du domaine des collègues, dont celui de M. Meunier. Maître Lebel, vous avez surement constaté que les allégations de M. Charles Meunier à mon sujet n'ont jamais été corroborées par aucun des autres intervenants avec qui M. Meunier indiquait que j'étais en relation et/ou coordination : M. Pierre Lavallée, M. Michel Lalonde, M. Bernard Trépanier. Il aurait été intéressant que des questions leurs soient posées et d'éviter ainsi de causer des préjudices à la réputation.

Seul Maître Houle a posé à ce sujet une question. Il a demandé à M. Trépanier si je l'avais présenté à M. Charles Meunier. Maître Houle n'était pas content de la réponse et il s'est fâché : "M. Meunier doit savoir ce qu'il dit". Maître Houle aurait pu lire les déclarations de M. Meunier qui ont changées entre le 13-03-13 et le 14-03-13 où le 14, il indique " Bien là je ne me rappelle pas ....mais soit M. Tourigny ou M. Lavallée.."

Pour aider à saisir la différence de fonction de M. Meunier et la mienne à cette époque, je vous les cite :

- o M. Meunier : Responsable du développement d'affaire à la ville de Montréal, aucun employé sous sa charge et lui-même sous la responsabilité de M. Pierre Lavallée.
- o M. Yvon Tourigny : Directeur Transports, chargé de développer cette discipline dans l'ensemble du Québec "sauf à la Ville de Montréal".

L'ensemble de ces explications sont des constats qui permettront à la Commission de saisir que le travail de M. Meunier n'était pas le mien et d'autant plus que toutes mes fonctions dans l'entreprise excluaient le développement de Montréal et que M. Meunier n'a jamais été sous ma responsabilité.

De plus, M. Meunier a cité à plusieurs reprises " la femme qui s'occupait des offres de service " et a tenté de relier une certaine gestion, commandement et direction qu'elle recevait de moi concernant le dossier de Montréal. Je n'ai jamais avant le départ de M. Meunier (en 2010) été responsable de "l'équipe d'offre de service" et je n'ai jamais discuté, donc donné des informations ou directions aux "producteurs des offres de service" concernant les dossiers de la Ville de Montréal.

Il est normal de se demander quelle sorte de relation j'ai eu avec M. Meunier qui affirme être arrivé comme employé de BPR en 2001 au bureau de Montréal. Notez que je suis arrivé chez BPR en juillet 2000.

- M. Meunier n'a jamais été sous ma responsabilité.
- M. Meunier n'a jamais travaillé en Transports, là où mon secteur de travail se trouvait.
- M. Meunier était développeur municipal à la ville de Montréal, moi j'étais responsable d'implanter dans l'ensemble du Québec le département Transports "sauf de la Ville de Montréal".
- Je ne sais pas où M. Meunier avait son bureau et je ne l'ai jamais su.
- Je rencontrais M. Meunier dans les corridors sauf dans une période 2001-2002 où le Directeur du bureau de Montréal nous réunissait dans un restaurant le vendredi après-midi; six personnes, pour discuter de l'avenir du bureau de Montréal et de la gestion des équipes et du développement d'affaires.
- Lors de ces dernières rencontres, M. Meunier était intéressé à ma connaissance du Québec et surtout du fait que j'avais travaillé de près avec le monde politique du Québec, élus provinciaux et municipaux.
- M. Meunier m'a donc invité 2 ou 3 fois pour aller jaser avec lui le soir. Son intérêt principal était toujours relié à son goût pour travailler avec le monde politique. Voici quelques questions posées par M. Meunier :
  - La sorte d'hommes et de femmes en lien avec certaines personnes
  - Leurs intérêts
  - La façon de travailler avec eux
  - La méthode pour les contacter
  - Comment devrait-il s'y prendre pour entrer en relation avec eux, avec les partis politiques, avec les organisateurs.Bref son grand désir : Vivre à côté des politiciens.

Concernant le contact avec M. Bernard Trépanier :

Dans le cadre de mes fonctions au ministère des Transports du Québec, il y a eu plusieurs situations pour rencontrer des députés, des ministres et leurs personnels politiques. Ainsi plus particulièrement de 1993 à 1995, par l'intermédiaire de CMPDGM, là où les ministres du Québec de la région de Montréal se réunissaient pour leurs concertations régionales; il m'est arrivé de leur faire des présentations pour les transports et ainsi de croiser M. Gérald Tremblay et son équipe de collaborateurs dont M. Guy Fillion.

En 2001, M. Guy Fillion me téléphone pour me dire que M. Gérald Tremblay se présente à la mairie de Montréal et qu'il apprécierait si je pouvais assister à un cocktail de son parti. J'ai dit oui et cela s'est répété 2 ou 3 fois.

En 2002, j'ai reçu un téléphone de M. Fillion me disant qu'il quittait son travail au parti de M. Tremblay et qu'il serait remplacé par un M. Bernard Trépanier et je lui ai répondu que je ne le connaissais pas.

Lorsque M. Meunier m'a parlé, suite à sa demande de le rencontrer un soir, de ses problèmes avec l'information qu'il ne peut recevoir d'un organisateur politique concernant les investissements en infrastructures, je lui ai répondu que j'avais entendu dire, par M. Guy Fillion, qui quittait son emploi, qu'il y avait une personne qui s'était ajoutée à l'équipe soit un dénommé Bernard Trépanier que je ne connaissais pas. Il a répondu ok je vais m'arranger pour le rencontrer.

Par la suite, à l'invitation de M. Meunier de l'accompagner à un cocktail, j'ai vu M. Trépanier saluer M. Meunier et se tourner vers moi et me dire "vous êtes M. Tourigny?; vous rappelez-vous que l'on s'est déjà rencontré lorsque j'étais attaché politique du Ministre des Transports fédéral et ancien maire d'Anjou" et là je l'ai reconnu.

En conclusion

M. Meunier, en plus de ses dires, a impliqué des personnes qui auraient été en contact avec moi. Trois de ces personnes vous ont déjà rencontré à la commission : M. Pierre Lavallée, M. Michel Lalonde, M. Bernard Trépanier; aucune de ces personnes ne m'a impliqué en aucune façon, dans les dossiers de la ville de Montréal que vous étudiez. Personne donc, n'a corroboré les dires de M. Meunier; ce qui est normal pour moi car ces trois personnes ne m'ont jamais parlé d'aucun projet de la Ville de Montréal.

De là vous pouvez conclure, que sans corroboration des personnes concernées, les supposés contacts ou interventions que m'impute M. Meunier en lien avec Messieurs Lalonde et Lavallée ne sont que des fabulations puisque je n'ai jamais eu de contact avec eu, ni avec M. Trepanier en liaison avec les dossiers de la ville de Montréal. Vous devez conclure également que M. Meunier ne connaissait pas l'organisation du travail chez BPR, ni les responsabilités du personnel et que ces dires sont des projections qui correspondent très bien à l'invisibilité de M, Meunier dans les bureaux de BPR.

P.S. Je fus incapable de calculer le nombre de fois où M. Meunier dit : "*je ne sais pas; je suis pas sûr; c'est pas clair dans mon esprit; je me rappelle pas exactement; c'est peut être lui ou l'autre; ou j'ai dit cela mais aujourd'hui je ne suis pas sûr...*

M. Yvon Tourigny